

Questions orales

● (1440)

M. le Président: La question s'il vous plaît.

M. Blaikie: A-t-il demandé la permission aux premiers ministres Peterson et Pawley avant que le parti progressiste conservateur se serve d'eux de cette façon, ce qui est une forme de propagande financée par les contribuables canadiens?

L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le vidéo en question montre les premiers ministres des provinces et le premier ministre du Canada en train de raffermir les relations fédérales-provinciales mises en pièces par le gouvernement précédent. Le parti du député n'est sûrement pas contre la consultation. Il veut sûrement la réconciliation entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Des voix: Bravo!

* * *

LES MINES**L'INCIDENCE DES ENTRETIENS COMMERCIAUX ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS**

M. Gérald Comeau (South West Nova): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Mines. Un des secteurs de notre économie qui sera le plus touché par les entretiens commerciaux proposés est le secteur minier. Le ministre pourrait-il informer la Chambre des effets des initiatives commerciales sur ce secteur?

L'hon. Bob Layton (ministre d'État (Mines)): Monsieur le Président, d'après les instances que nous avons eues du secteur minier, je peux affirmer à la Chambre que ce secteur appuie sans réserves les initiatives prises par le gouvernement. Si je puis ajouter, monsieur le Président . . .

Des voix: Non, non, asseyez-vous

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Les députés ne font que gaspiller le temps dont ils disposent.

M. Layton: Monsieur le Président, George Albino, le président d'une des grandes sociétés canadiennes, disait à l'assemblée annuelle de sa compagnie:

Les faits montrent bien que la seule option dont dispose le Canada pour améliorer son économie, est de parvenir à un accord commercial bilatéral avec les États-Unis . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

L'ADMINISTRATION**LE MINISTRE DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE—LES ASSIGNATIONS À COMPARAÎTRE À LA BARRE DE LA CHAMBRE**

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, c'est au vice-premier ministre que je m'adresse. Hier, le vice-premier ministre a invité les députés à aborder sur le parquet de

la Chambre la question du conflit d'intérêts qui met en cause, à notre avis, le ministre de l'Expansion industrielle régionale. Le gouvernement serait-il d'accord pour que la Chambre adopte un ordre citant Noreen Stevens, la femme du ministre, à comparaître à la barre de la Chambre, ainsi que M. Czapka qui a prêté les 2.6 millions de dollars, de façon que la Chambre puisse les interroger, conformément à des précédents de longue date? Le vice-premier ministre est-il d'accord avec cette proposition?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Parce qu'il siège à la Chambre depuis fort longtemps, monsieur le Président, le député connaît parfaitement, en sa qualité de leader parlementaire de l'opposition officielle, les démarches qu'il doit entreprendre s'il désire porter une accusation contre un ministre de la Couronne. Ces démarches sont tout à fait indépendantes de quelque accord que ce soit. Par ailleurs, comme le député le sait ou devrait le savoir, la tradition veut que les travaux de la Chambre soient établis après discussions entre le leader du gouvernement à la Chambre et les leaders de l'opposition.

LA PROCÉDURE DE LA CHAMBRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Outre le fait qu'il n'est pas nécessaire de formuler une accusation pour interroger un ministre sur sa conduite ou ses responsabilités, monsieur le Président, si le vice-premier ministre n'est pas d'accord pour que, conformément aux précédents, la Chambre adopte un ordre citant ces personnes à comparaître à la barre de la Chambre, qu'il nous dise alors quelles démarches le gouvernement et lui-même trouveraient acceptables.

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, ce n'est certainement pas à moi qu'il incombe de faire un cours sur la procédure de la Chambre ou d'instruire le député de ce qu'il devrait savoir du fait de son rôle en tant que leader de l'opposition officielle à la Chambre. Il devrait connaître les démarches à sa disposition.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES ÉTUDES D'IMPACT SUR L'AGRICULTURE**

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, je pose ma question au ministre du Commerce extérieur. Contrairement au parti conservateur, les agriculteurs du Canada ont fait faire à leurs frais des études sur le libre-échange. Les éleveurs de volailles et les producteurs de grain redoutent l'impact du libre-échange sur leurs offices de commercialisation. Le gouvernement va-t-il publier les résultats des études sur les répercussions du libre-échange en agriculture au lieu de montrer seulement des films de propagande conservatrice?